

SPOT LED COB ENCASTRABLE SOL - GAMME EXTERIEURE 5W - 450 LM - 4000K

REF : 70621



Ref. 70621

Type : Spot LED COB Encastrable Sol*

Finition : Inox 304

Lumens : 450 Lm

Puissance absorbée : 5W

Puissance restituée : ≈45W

Température couleur : 4000K

Dimmable : Non

Dimensions (L x l x H) : 104 x 104 x 87 mm

Encastrement : 102 mm x 102 mm

Longueur câble : 25 cm (3G 0,75 mm²)

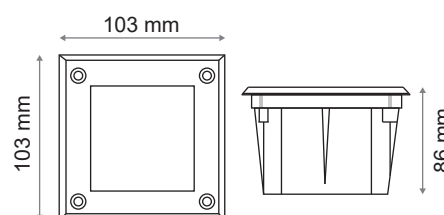
EN 62 471 : Groupe 0

Emballage : Boite

EAN : 3701124408709

*Produit carrossable

Dimensions



Matériaux utilisés

- Couvercle en acier inoxydable 304
- Diffuseur en verre trempé
- Joint en caoutchouc de silicium
- Réflecteur en aluminium
- Boîtier en matière plastique

Paramètres Optiques

Efficacité Lumineuse : > 90%

Index Rendu Couleur (IRC) : > 80

Lumens / watt : ≈90 Lm/w

Paramètres Electriques

Classification énergétique : **A⁺**

Tension entrée : 220-240V AC

Fréquence : 50/60Hz

Classe 1

Puissance à l'allumage : > 95%

Température et humidité de travail :

-15 °C- +45 °C/10%-70%

Allumage : Immédiat

Angle d'éclairage : 120°

Facteur de puissance = 0,5

Durée de vie théorique de la LED : 30,000 Heures

ON/OFF > 100 000

Indice de protection IP : IP67

Indice de protection IK : IK09

Poids Net : 0,542Kg

Pour les applications extérieures, un système de drainage doit être utilisé sous le socle d'encastrement pour faciliter l'évacuation des liquides.

Il est impératif de faire fonctionner les luminaires ouverts durant 45 minutes afin d'évacuer l'humidité ambiante et éviter la condensation à l'intérieur du produit. Pour faciliter l'installation, le câblage peut être effectué à l'aide des connecteurs 7210 / 7211 / 7213 ou boîte de jonction IP68 7230 / 7231.

Les normes internationales fixent la tolérance du flux lumineux et de la charge associée à ± 10 %. La température des couleurs est soumise à une tolérance pouvant aller jusqu'à +/-150° Kelvin par rapport à la valeur nominale.

*Les produits présentés dans les documents, offres commerciales, catalogues ou fiches techniques sont soumis à modification sans préavis.
Les caractéristiques ne deviennent contractuelles qu'après accord écrit de la direction de MIIDEX.*